

## Déchets ménagers

Déchets « domestiques » (restes de repas, couches, culottes, litières, vaisselles cassées, cassettes vhs, ...)

## Les mardis

En sacs fermés dans le bac à couvercle vert



Végétaux et biodéchets;  
pensez composteur !!

## Emballages

**TOUS les emballages ménagers**  
en métal, en carton ou en plastiques et les papiers

## Les mercredis

En vrac, sans les laver, vidés,  
dans le bac à couvercle jaune



## Végétaux

Gazon, feuilles, fleurs coupées, élagage en fagots

## Les mercredis du 27 mars au 4 décembre

En vrac dans le bac à couvercle marron ou dans des  
sacs en papier

Branches de moins d' 1,5 m de long et diamètre inférieur à 10 cm.  
Non autorisés: terre, souche, tronc, ...

## Encombrants

Objets volumineux des ménages, matelas, meubles

## Le vendredi 24 mai

Les gravats, les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE),  
doivent être déposés à la déchèterie (machine à laver, téléphone, grille pain,  
téléviseur, ...)

Sans bouchon,  
sans couvercle, sans sac

Verre



Pour toutes livraisons ou  
réparations de bacs,  
utilisez le formulaire sur:  
[www.cœur-yvelines.fr](http://www.cœur-yvelines.fr)

ou  
appelez le 01 34 89 23 17